



C'EST QUOI LE CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre la politique sociale de la municipalité. Son conseil d'administration est composé d'élus et de membres nommés issus d'associations.

LES MISSIONS DU CCAS : POUR QUI ?

Les missions sont multiples et destinées **à tous les Valnégriens quel que soient leur âge et leur situation.**

Le CCAS vous **accueille**, vous **écoute**, vous **accompagne**.
Isolé ? Un besoin ? Une difficulté ? Une question ? Nous pouvons vous épauler dans vos démarches d'aides sociales, votre recherche de logement social, à trouver des solutions face à un moment de difficulté ou une situation de précarité.

QUELS DISPOSITIFS ?

Le CCAS dispose de son propre budget et peut vous soutenir (Les aides sont soumises à conditions de ressources).

LES SECOURS D'URGENCE :

- **Bon alimentaire** utilisable à Leclerc et auprès de producteurs locaux
- **Bon bus** : pour le réseau TCL et cars du Rhône

LES AIDES FACULTATIVES :

- Aide au paiement de factures impayées
- Logement (électricité, gaz, eau, loyer, équipements...)
- Santé (frais médicaux, mutuelle...)

LE PRÊT À TAUX ZÉRO :

Besoin d'un coup de pouce pour de l'électroménager, achat de véhicule...

LE CCAS C'EST AUSSI

Un service de **portage de repas** à domicile en lien avec la Clinique de Vaugneray et une équipe de porteurs bénévoles.

Les **colis de Noël** distribués par les conseillers municipaux.

Le **repas des têtes blanches** que nous espérons pouvoir reconduire en avril 2022.

LES PARTENAIRES DU CCAS

Pour vous accompagner au mieux, nous travaillons en partenariat avec les **services sociaux existants :**

- La Maison du Rhône (MDR) : assistantes sociales
- La Mission Locale
- Le SIPAG : assistantes sociales et psychologues
- La CARSAT
- L'Espace France Service (EFS)
- Le Secours Catholique

UNE QUESTION ? N'hésitez pas à nous contacter

Béatrice DUMORTIER,
adjointe aux affaires sociales
Françoise VERNAY,
chargée d'accueil social

Au 1er étage de la mairie

04 78 45 80 48 demander le CCAS
ccas.vaugneray@orange.fr

NOS PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS :

Lundi et mardi : 8h30 – 12h
Jeudi et vendredi : 14h – 17h

Béatrice DUMORTIER,
Adjointe en charge des affaires sociales

